



COMITE DEPARTEMENTAL DE VOLLEY-BALL DU NORD

99, Rue Schuman 59700 Marcq-en-Barœul

Tél : 03.28.07.71.25 Email : cd59volleyball@gmail.com

Site : <http://cdvbnord.com>



COMPTE RENDU DU BUREAU DIRECTEUR Comité Départemental de Volley Ball du Nord qui s'est tenu le 15 Février 2021 à 19 H 00 en Visio-conférence suite aux mesures COVID

Visio-conférence : Mickael CHOMBART - Aurélie COSMA - Jean Claude DE PARMENTIER – Muriel DELEUZE - Jean DEROISSART - Marie Catherine DUCROT - Sounia KADA – Éric SAGOT - Sarah SERAY - Philippe SERGENT - Paul Henri TISON - Pierre Yves VANALDERWELT

Invités présents en visio-conférence : - Didier DECONNINCK, Véronique CARON secrétaire du Comité, Vincent WYNANTS représentant le district maritime

ORDRE DU JOUR

Validation des BDI n°01 à n°17

Aucune objection émise, validé à l'unanimité.

Candidature représentative aux élections du CDOS Nord

Jean DEROISSART présente les missions du CDOS et celle, en particulier pour laquelle il se présente, de relais avec les instances et EPCI dans les territoires.

Le Bureau Directeur valide à l'unanimité la candidature de Jean DEROISSART aux élections du CDOS Nord, pour la prochaine olympiade.

Retour sur la semaine d'écoute des clubs

5 réunions ont été tenues en visioconférence, du 8 au 12 février 2021, pour écouter et échanger avec les clubs sur 3 thématiques :

- Etat d'esprit dans le contexte du COVID.
- Difficultés (des clubs, auprès des licenciés...)
- Perspectives en vue d'une reprise.

30 GSA ont participé à ces réunions. (59ERS, Bailleul, Cambrai, Cysoing, Douai, Dunkerque, Famars, GSD Nord, Halluin, Helesmes, Hellemmes, La Chapelle, La Madeleine, Le Quesnoy, Lille SJ, Lomme, Loos, Lys lez Lannoy, Marc en Barœul, Marquette, Mouvaux, Saily lez Lannoy, Saint Amand, Saint Saulve, Seclin, Sequedin, Valenciennes, Villeneuve d'Ascq, Wasquehal, Wattignies)

Synthèse des principaux retours :

- Plus le confinement ou semi-confinement (couvre-feu) s'éternise, plus il devient difficile de maintenir l'animation dans les clubs, et l'intérêt des licenciés.
- Globalement, la plupart des associations ont satisfait à leurs obligations fédérales (engagements, licences) et sont dans l'attente des annonces sur la gestion à venir de cette crise par rapport à leur situation vis-à-vis des licenciés (gestes...) et de leur structure.
- Quelques associations sont en difficultés financières, généralement non employeurs de main d'œuvre donc non couvertes par les dispositifs d'aide, certaines voient leurs subventions [communales] réduites drastiquement, et obérant leur fonctionnement futur. Manque de clarté sur les dispositifs d'aide aux GSA.
- Généralement, tout le monde est à peu près convaincu que les championnats ne pourront être repris, mais est aussi dans l'attente des opportunités ou possibilités pour re-pratiquer, avec le risque que des licenciés ne se désintéressent de l'activité volley, ayant pris l'habitude d'occuper leurs loisirs à d'autres activités, idem pour les entraîneurs, voire les bénévoles. Il est urgent de recréer le lien social entre les GSA et leurs adhérents et entre les adhérents eux même.
- Sentiment partagé que les enjeux sont sur la reprise, notamment en vue de la prochaine saison, et qu'il faut agir d'ici là pour faire revenir les licenciés, les interrogations concernent principalement les modalités financières et sanitaires de cette reprise. Difficulté de se projeter sur l'avenir.



Actions de maintien et de reprise de l'activité :

A cette date, aucune information ni décision ne permet d'envisager, ou même d'avoir une visibilité, quant à la reprise des activités. Il convient donc, pour répondre aux interrogations quant aux conséquences sur la prochaine saison, de proposer différentes actions pour retenir l'intérêt des licenciés, et faire revenir ceux qui n'ont pas pris de licence.

- Faire savoir et communiquer sur ce qui se fait :
 - o Le Comité relaye sur son site Internet toute animation, activité, notamment originale ou innovante, mise en oeuvre par les clubs.
 - o Validation par le Bureau Directeur de proposer une série de Webinar Thématiques sur les thèmes suivants, il est demandé aux membres du BD de remonter des noms d'intervenants dont ils auraient connaissance pour :
 - Cohésion d'équipe.
 - Tactique de jeu.
 - Le jeu ludique pour les jeunes.
 - Echanges entre coachs.
 - La préparation d'avant match. (Intervention d'un pro)
 - La préparation mentale.
 - La nutrition.
 - La préparation avec la vidéo. (Comment exploiter la vidéo)
 - Comment démarrer une activité de beach volley ?
 - Comment démarrer une activité de volley santé ?
 - L'après crise
 - Comment garder ses licenciés motivés
 - La préparation physique
 - L'animation des jeunes
 - comment recréer une émulation à la reprise ?
 - le volley santé
 - la gestion budgétaire d'un club (subventions, recherche de sponsors etc)

- Projet de reprise d'une activité volley tant que les salles sont fermées :
 - Nécessité d'interroger les GSA sur leur possibilité de pratique en Outdoor, (Herbe, sable ou autre...) et de répertorier les besoins matériels nécessaires.
 - Validation d'un projet de challenge outdoor à proposer début mars aux clubs et aux licenciés, sur les éléments suivants :
 - Toutes surfaces outdoor.
 - Forme de jeu libre.
 - Organiser une série de rencontres, sur le modèle beach, labellisé challenge.
 - Mixité et M.
 - Différencier les jeunes et les séniors. (y.c. les M)
 - Exiger une licence.
 - Mise en place de ce projet : le Bureau Directeur valide l'élaboration d'un projet (Groupe S. SERAY + E. SAGOT) en vue de le soumettre aux clubs :
 - Pour déterminer leur intention et leur capacité à y participer.
 - Le planning et les modalités de mise en oeuvre.
 - La communication et la gestion du challenge.

- Projet d'Estivales :
 - Rappel du projet : organiser, selon les possibilités que permettra le protocole sanitaire en juin 2021, 3 étapes d'un tournoi outdoor en 2 parties : jeunes et séniors.
 - Objectif, permettre et ouvrir la pratique à tous.
 - 3 clubs ont validé / accepté de recevoir (sous réserve de validation de leur municipalité) : Dunkerque (sable), ASVAM (en attente de confirmation, suite à l'impossibilité d'organiser une étape à Marq-en-Baroeul malgré la volonté du club, pour des raisons logistiques) et Caudry.
 - Le Bureau Directeur valide la mise en place d'un groupe pour monter le projet et constituer les dossiers de demande de subvention.

Aides aux clubs

Constat :



- Lors des visio-conférences d'écoute des clubs, 3 clubs ont indiqué avoir de sérieuses difficultés financières. (dont 2 sont actuellement en situation de trésorerie négative)
- De nombreuses interrogations viennent des licenciés quant à un geste suite à une année de non pratique, certains clubs n'ayant pas perçu / encaissé les chèques, dans l'attente de voir comment la saison se déroulerait.
- Des interrogations et craintes à venir sur la diminution des subventions municipales (déjà supportées par certains clubs)
- Besoin de formation des dirigeants pour le montage des différents dossiers de demande de subvention.
- La plupart des fonds d'aide dans cette période de crise concernent les associations ayant des emplois, donc ne couvrent pas tous les clubs.

Situation générale :

- A ce jour, il n'est pas envisageable de réfléchir à des modalités de remboursement des licences, par manque de moyens, et sans aucune information sur les aides éventuelles de l'Etat.
- L'Agence Nationale du Sport a prévu une enveloppe supplémentaire consacrée à la reprise des activités, sur les fonds délégués à l'instruction aux Fédération Olympiques, dont le montant et les modalités restent à déterminer.
- Le Bureau Directeur valide la non application des frais d'engagement des équipes au Comité pour la saison 2020-2021. (soit une somme d'environ 7000 €, en manque à gagner sur le budget prévisionnel établi et voté en AG)

Réflexions à mener :

Le Bureau Directeur valide la nécessité de réfléchir aux modalités pour aider les clubs, notamment en vue d'une reprise pour la prochaine saison, sur les points suivants :

- o Aider à la gestion financière.
- o Aide au montage des dossiers d'aide.
- o Apport auprès des entraîneurs pour éviter leur attrition.
- o Aide à l'organisation d'événements.
- o Aide à la recherche de partenariats privés.
- o Aide à la promotion des dons.
- o Mise en place, pour les associations en difficultés, d'un plan pluriannuel de règlement avec des critères précis.

E. SAGOT informe qu'il réfléchit et négocie, avec Nord Actif, à la mise en place d'un DLA (Dispositif Local d'Action), totalement financé, pour les clubs de volley.

Programme d'actions en milieu scolaire :

Rappel : les actions en milieu scolaire sont essentielles pour développer notre pratique, mais également pour maintenir un projet de reprise à terme. Le constat est qu'il manque de salariés ou de personnes diplômées et/ou disponibles pour intervenir dans les écoles.

Le Comité a mis en place, en partenariat avec l'Académie, des actions pour favoriser la mise en relation des clubs et des écoles où les intervenants du Comité font des actions « Smashy ». Dans le cadre de ces actions, les clubs qui signent des conventions de partenariat avec ces écoles peuvent recevoir une dotation en matériel. A terme, il est souhaité que ce soient les clubs qui prospectent les écoles.

Le Bureau Directeur valide une réflexion à mener pour développer ces actions en écoles, sur les thèmes suivants :

- Mise à disposition des intervenants du Comité auprès des clubs n'ayant pas de salariés ou d'intervenants diplômés et / ou disponibles.
- Proposer au Rectorat un accompagnement pédagogique des CPC, sous la forme de conférences pédagogique, pour favoriser et inciter les professeurs des écoles à mettre en place des cycles volley, un lien/intervention avec les clubs professionnels pourrait être un intéressant à faire valoir.
- Anticiper sur ces actions pour la prochaine rentrée scolaire.
- Etudier des actions communes, voire des rassemblements, avec l'USEP.
- Demander si des joueuses ou joueurs professionnels pourraient intervenir dans les écoles ou sur des rassemblements scolaires.
- Contacter les écoles labellisées « Génération 2024 »

La séance est levée à 21h45.

ERIC SAGOT
Président

PIERRE YVES VANALDERWELT
Secrétaire

